

AVANT PROJET SUR LA CREATION D'UN CENTRE DE VACANCES
ITINERANTES

Ce qui suit est un avant projet sur la création d'un centre de vacances itinérantes.

Comme tous les avant-projets, il ne s'encombre pas trop de nuances.

Son objectif est de faire réfléchir sur l'opportunité de la création de structures permettant des vacances itinérantes de courte durée pour les famille, les adolescents isolés ou les adolescents en groupe.

Des indications apparament précises concernant le matériel et le financement existent dans ce document.

Il est bien entendu que ce sont des indications et non des prévisions définitives.

La mise en place d'un projet nécessitera :

- 1 - Une reflexion plus approfondie de l'idée en s'appuyant sur l'avant-projet et les expériences existantes.
- 2 - Une étude précise des structures et matériels nécessaires.
- 3 - Un plan d'amortissement en conséquence.
- 4 - Un plan de financement des investissements.
- 5 - Un échéancier très précis de mise en place
 - du support associatif
 - des hommes
 - du matériel
 - des programmes de formation
 - des actions de vacances à proprement parler.

La lecture de cet avant projet peut donc déboucher sur la création d'un groupe de travail composé des différents partenaires (UFCV, ULAMIR, UDNF (?), DDJS, FNFR par exemple.

AVANT-PROJET

Historique sommaire :

La baie de Lannion offre de grandes possibilités de voile en croisière côtière. La zone de navigation (voir plan) s'étend sur cinquante kms. Elle est jalonnée de 14 abris (ports ou îles) possibles.

Il existe actuellement sur cette zone cinq centres nautiques :

- 1 - Le centre des auberges de jeunesse à l'île de Batz (initiation à la voile et croisière)
- 2 - Le château du Taureau : voile côtière et hauturière
- 3 - Le centre nautique de Henvic et Carantec (voile sportive sur dériveur léger)
- 4 - Le Centre Nautique du Trégor (initiation à la croisière côtière.)
- 5 - Le centre nautique de Locquirec (voile sportive et école de solitaire en dériveur léger).

Tous ces centres fonctionnent exclusivement l'été exception faite du Centre Nautique du Trégor (classes de mer).

Depuis plusieurs années, certains animateurs bénévoles de l'école de voile du Château du Taureau ont pressenti la nécessité d'aborder la voile sous un aspect un peu différent de l'école classique de voile (progression allant du petit bateau au plus gros).

Les difficultés financières de cette école de voile dues en grande partie à une baisse de la fréquentation depuis 3 ans ont fait que ces animateurs se sont tournés vers :

- L'Union Locale pour l'Animation en Milieu Rural du Canton de Lanmeur.
- L'UFCV.

Dans l'esprit de ceux qui ont élaboré cet avant projet il ne s'agit pas de relancer l'école de voile du Château du Taureau, mais plus de profiter de l'opportunité que certains membres de cette école laissent en voulant "faire autre chose".

Il est évident que dans ce que nous appelons école de voile classique, cet aspect est présent. Ceci dit la motivation du public qui les fréquente imprime à celles-ci un style qui ne correspond pas à un public "non passionné de voile" (et qui dans la majorité des cas risque de ne jamais être de "grands navigateurs")

C - Les adolescents en vacances

Les critiques faites pour les familles subsistent pour les adolescents. Il existe cependant chez eux une notion de l'aventure plus développée que chez la plupart des adultes.

Cet "esprit d'aventure" s'accommode mal de pratiques pédagogiques visant à un apprentissage d'une technique comme la voile dans le sens où c'est généralement la technique, plus que ce qu'elle permet, qui prédomine dans cet apprentissage.

Par ailleurs, beaucoup d'adolescents ont du mal à inscrire dans la durée (surtout pendant leur vacances) leurs activités (besoin de diversités dans les pôles d'intérêts).

D'autre part, il est très difficile à l'heure actuelle pour un adolescent de se déplacer comme bon lui semble (problème de contrôle de police, de rejets des campings classiques, de confiance des parents etc...).

Ceci posé, les adolescents ont envie comme tout le monde de découvrir, de vivre bien pendant leurs vacances, de rencontrer d'autres personnes. Beaucoup d'entre eux ont envie de pratiquer la mer autrement que par la plage.

En résumé, cette idée s'appuie sur trois formes d'exclusion :

- 1 - Celle qui consiste à privilégier la technique justifiant par là tous les rites et valeurs issues d'une interprétation de ce qu'était la vieille marine.
- 2 - Celle (corollaire de la 1ère) qui tend à ne pas prendre en compte les "envies" de personnes ou de groupes, pour qui la mer peut représenter autre chose que la voile pure.
- 3 - Celle qui exclue des activités plus ou moins organisées les personnes "rangées" (les couples avec enfants) ou les personnes "dérangeants" les adolescents.

L'IDEE /

A - Elle s'appuie sur deux points :

- 1 - utiliser la voile comme moyen de se déplacer d'un point à un autre.
 - ce qui valorise plus ce que l'on veut faire une fois débarqué.
- 2 - Pour ceux qui n'ont jamais fait de voile, l'intérêt à embarquer réside plus dans ce que permet la voile, que dans l'apprentissage de la voile comme technique pure.
 - ce qui étend le champ du public touché

B - Elle vise deux types de publics :

- 1 - Les familles en vacances.

En effet, l'on s'est rendu compte que beaucoup de familles en vacances voudraient pouvoir profiter de la mer autrement que par la plage. Dans l'état actuel peu peuvent s'offrir le luxe d'un bateau personnel. Quant aux écoles de voile (à tort ou à raison) elles n'y vont pas (ou très peu).

Les raisons que nous y voyions pour l'instant sont les suivantes :

- la notion d'école limite dans l'esprit des participants potentiels leur liberté de vacanciers.
- cette même notion impliquant une activité d'apprentissage nécessite un engagement sur l'ensemble du processus (stages longs coupures de la vie familiale, et problèmes de coûts importants).
- souvent l'école de voile privilégie la technique au détriment de ce qu'elle permet (l'objet bateau prend une place très importante dans la vie des équipages, les rites "marins" se développent).
- enfin les familles (prises globalement ou élément par élément) ont tendance à considérer la mer sous son aspect ludique : pêche, promenade, rencontres, baignade.

Posée de cette manière la question des publics concernés par cet avant projet manque de nuances

Elle a l'avantage de mieux éclairer les conséquences en matière d'infrastructure, de matériel, des personnels nécessaires pour que soient inverser les tendances à l'exclusion dont nous avons déjà parlé.

Le projet en lui-même :

Il s'agit, compte tenu de ce que nous avons très sommairement analysé de permettre à des gens de passer tout ou partie de leurs vacances au bord de mer en ayant une possibilité de se déplacer en utilisant les moyens techniques de plein-air dont la voile comme moyen de déplacement.

- 1 - Sans avoir à se préoccuper des questions matérielles comme la nature du déplacement (long - cours facile - difficile - dangereux ou pas).
- 2 - Sans avoir à se préoccuper de la question d'hebergement (où dormir si je me déplace).

mais en se préoccupant :

- 1 - de l'objet du déplacement (je vais à tel endroit pour quoi faire)
- 2 - de la vie en commun du groupe qui se déplace (cuisiner, dormir etc...)

et en ayant la possibilité :

- 1 - de ne pas subir des contraintes de groupe trop longtemps.
- 2 - de ne pas subir les contraintes issues du mode de déplacement trop longtemps.
- 3 - de s'intéresser à l'aspect technique du moyen utilisé pour le déplacement.
- 4 - de ne pas rompre avec d'autre mode de relations pré-existant aux temps vacances : famille, copains

EN CONCLUSION

Il faut trouver un type d'organisation et une forme d'infrastructure permettant :

- des vacances itinérantes
- des vacances itinérantes de courtes durées sur un espace restreint.
- des vacances itinérantes sur un espace restreint pour utiliser des moyens de déplacements peu coûteux pour ceux qui ne se déplaceraient pas sur mer.
- une rencontre des personnes -sans créer un ras le bol des membres du groupe.
- une entrée de plain pied dans le milieu environnant (aussi bien en déplacement qu'à l'étape).

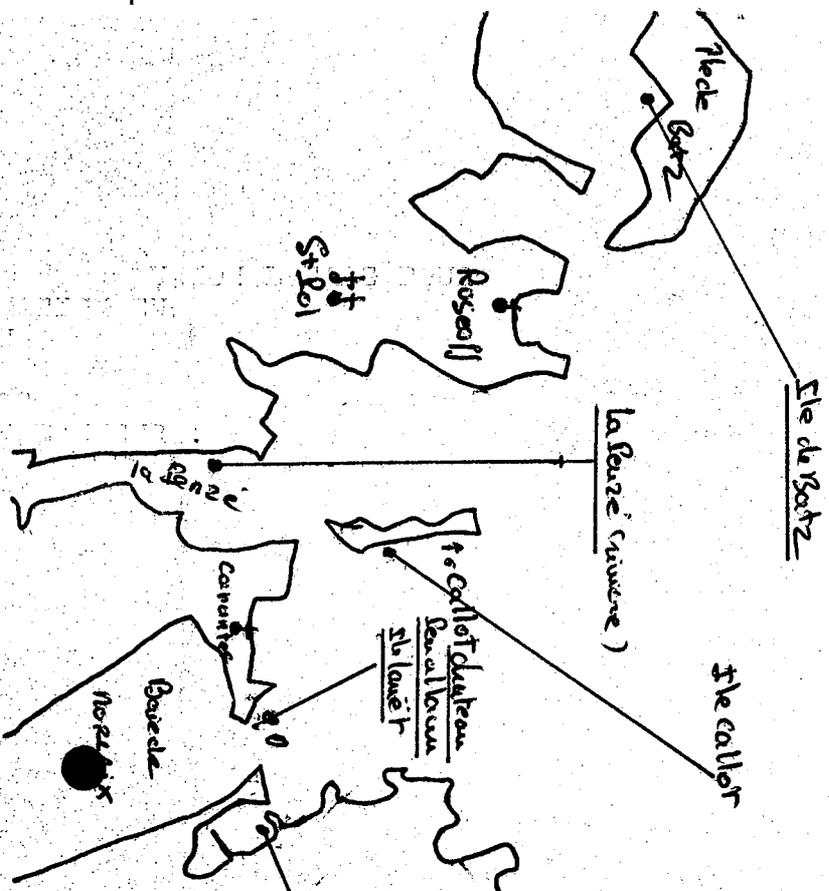
Ce projet sous tend d'autres moyens de déplacement que la voile. Dans une étude plus approfondie il serait nécessaire d'affiner les interactions de ces moyens (randonnées pédestres, vélo par exemple) avec la voile.

Nous pouvons dire pour l'avoir expérimenté avec des groupes d'importance (de 50 à 250 participants) (1) que l'introduction sur un espace relativement restreint de plusieurs types de technique de plein air (comme moyen de déplacement) permet une grande souplesse d'utilisation (...et une organisation très serrée).

Dans l'état actuel (ce n'est qu'un avant projet) nous nous contenterons de l'aspect "mer" seulement.

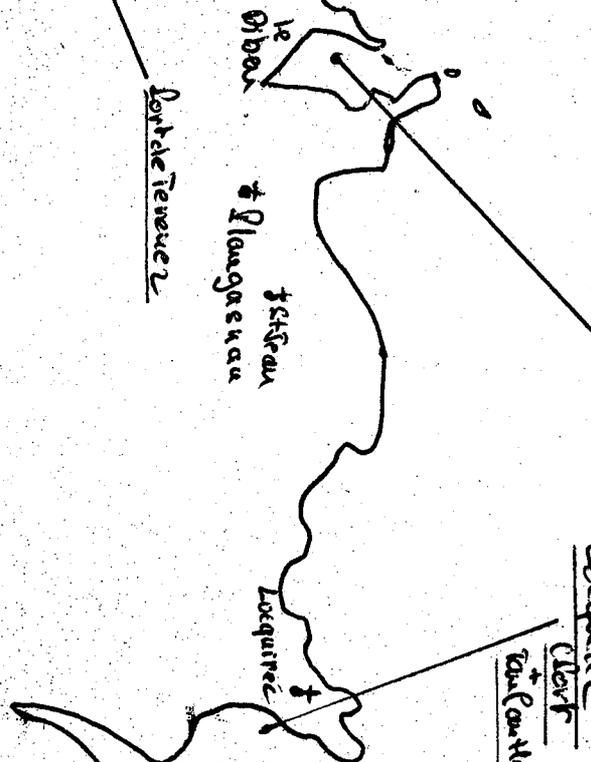
(1) - Les sorties de 2 et 3 jours UDDAPAF et le stage connaissance de la France en 1976?

Ilde Sec (of Caurtes West - Ioderatz)



la meloine

Rort du Di Ben



Sto grande

Rort de
Locque wean

• Trebandeu

les triagor

Nawuach

les sept files

• LAMNEUR

PRINCIPE DU FONCTIONNEMENT

A partir de l'Ile LOUET (voir plan). Randonnées de 3 jours (minimum) pour les familles, et de 5 jours (minimum) pour les adolescents.

- soit vers l'Ouest (limite Ile de Siec)
- soit vers l'Est (limite alignement d'entrée du port de Perros)

I - Compte tenu des impératifs de sécurité, cela nous laisse 15 points relai possibles : (d'Est en Ouest)

- Ilde de Siec
- Ile de Batz
- Paimpol
- La Penzé (rivière)
- Ile Callot
- Térénez
- Primel
- Locquirec (Toul an Herry)
- Locquémeau
- Le Yaudet
- Lannion (la rivière)
- Trébeurden
- Ile Grande
- Ploumanach
- Trégastel

Il ne s'agit pas de faire 15 points relais, mais de choisir dans ceux-ci ceux qui peuvent correspondre le mieux en prenant en compte :

- les nécessités d'attérir à l'abri dans un délai d'une journée maximum quelque soit l'orientation des vents.

II - L'embarquement se fait sur des bateaux pontés non habitables, dont le cahier des charges peut être le suivant :

- bateau de grande capacité (8 à 10 places)
- bateau facile à manoeuvrer
- bateau à voilure divisée
- bateau ponté avec abri style capote
- bateau facilement échouable (et calant 1 m maximum).

De plus, le pont doit être assez vaste pour obtenir une place assez grande pour l'équipage.

- Le bateau doit pouvoir offrir des coffres étanches pour le rangement des affaires personnelles.

Sur le plan sécurité :

- insubmersibilité (flottabilité positive) (pas insubmersibilité légale).
- moteur H.B. en puits
- stabilité positive jusqu'à 110°

Sur le plan entretien :

- facilement carénable
- en contre-plaqué (non plastifié)

III - L'INFRASTRUCTURE

- la base de départ :

Elle doit permettre un mouillage sur des bateaux. une possibilité de les entretenir facilement, une possibilité de rangement du matériel de bord et du matériel des relais.

Elle est le lieu de démarrage et de retour des randonnées. De ce fait, elle doit permettre un hébergement d'une à deux nuits d'au moins 50 personnes.

C'est le lieu du secrétariat.

- le relais :

Ils se font sous tentes (styles bungalows) et à proximité (mais en dehors) des terrains de camping classiques (ou à défaut à côté de sanitaires).

Le cahier des charges d'un relai peut être le suivant :

- tente abri démontable (pour le stockage) permettant le logement de 8 personnes.

Chaque relai peut comporter au moins 2 tentes (3 serait l'idéal)

Ces tentes pourraient être équipées :

- de banettes sur tubes

ou

- de lits de camps
- de matériel de cuisine - 1 table - des sièges

Dans le cas où les relais seront installés sur des files ou dans des endroits dépourvus de sanitaires (type WC marin).

Ces relais (démontés en hiver) ne nécessiteront pas d'achat de terrain. Ceci représente 2 avantages et un inconvénient.

Les avantages :

- pas besoin d'investir sur le plan foncier (au moins dans les 5 premières années).
- De ce fait plus grande mobilité d'une année à l'autre pour l'installation des relais.

L'inconvénient :

- nécessité de location des terrains (d'où augmentation du temps de démarchage pour négocier avec les propriétaires).